

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez vous présenter à l'examen du permis de chasser.

Cet examen comprend une épreuve pratique et théorique, précédée d'une **formation obligatoire** organisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Garonne.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des pièces à fournir dès que votre inscription sera confirmée.

Après réception de votre **dossier complet**, vous recevrez une convocation à la journée de formation **obligatoire** qui se déroulera au Siège de la Fédération Départementale des Chasseurs, 17 avenue Jean Gonord à Toulouse.

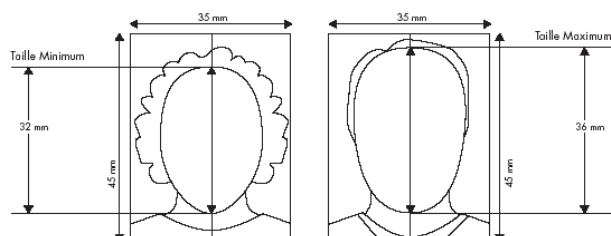
A l'issue de la journée de formation, votre dossier sera transmis à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, qui vous adressera la convocation à l'examen.

INFORMATIONS SUR LE DOSSIER :

A NOTER **POUR TOUS**

Les 2 photos d'identité, de format 35 x 45 mm, ne doivent pas être séparées; vous devez porter au dos de chacune d'elles vos noms et prénoms (pas d'agrafe sur les photos, mais **uniquement sur la bordure**)

Les photos doivent respecter les règles ci-dessous.



Nouvelle norme relative à l'apposition des photographies d'identité sur les documents d'identité, les titres de voyage, les titres de séjour et les permis de conduire. (norme ISO/IEC 19794-5 : 2005)

La prise de vue doit dater de moins de six mois et doit être parfaitement ressemblante au jour du dépôt de la demande et du retrait du titre.

SOYEZ ATTENTIF A LA VALIDITE DE VOTRE CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT

PAIEMENTS : attention il y a deux paiements :

- Les droits d'inscription à ONCFS sont de **46 €** pour les candidats majeurs ou **31 €** pour les **candidats mineurs**, paiement par **chèque** ou **mandat postal** à l'ordre de **l'Agent comptable de l'ONCFS** (espèces non possible).
- Les frais de formation sont de **30 €** pour tous les candidats, paiement par **chèque** à l'ordre de la **Fédération des Chasseurs 31** (possible en espèces).

N'hésitez pas à appeler pour toute information complémentaire au 05 62 71 59 39

Le Service Permis de Chasser

ATTENTION – AUTRES ELEMENTS VOIR PAGE SUIVANTE

Memento des pièces à fournir et des éléments à remplir

**Attention tout dossier incomplet vous sera retourné
et annulera votre inscription à la session prévue**

Avant de nous envoyer votre dossier, vérifier rapidement si tout est complet :
(au besoin appelez le 05 62 71 59 39 pour un complément d'information)

Pour Tous	Cocher ici si OK
- Au recto de l'imprimé, remplissage de l'identité, toutes les zones doivent être renseignées	<input type="checkbox"/>
- Au recto Signature du candidat, sans dépasser le cadre	<input type="checkbox"/>
- Au verso, le certificat médical doit être rempli entièrement daté, signé, tamponné par un <u>médecin généraliste</u> (attention le numéro d'identifiant R.P.P.S ou de référence ADELI doit être renseigné) ; Pas de feuille à part ; (Pour les <u>médecins remplaçants</u> , il faut le tampon du médecin remplaçant ainsi que le médecin remplacé)	<input type="checkbox"/>
- 2 photos identités aux normes datant de moins de 6 mois (avec le nom du candidat au dos)	<input type="checkbox"/>
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport EN COURS DE VALIDITE	<input type="checkbox"/>
- 1 Chèque de 30 € à l'ordre de « Fédération des Chasseurs 31 »	<input type="checkbox"/>

Pour les **candidats majeurs**, il faut en plus :

- Si vous avez entre 18 et 25 ans, joindre le certificat de JAPD	<input type="checkbox"/>
- 1 chèque de 46 € à l'ordre de « l'agent comptable de l'ONCFS »	<input type="checkbox"/>

Pour les **candidats mineurs**, il faut en plus :

- Si vous avez entre 16 et 18 ans, joindre le certificat de Recensement	<input type="checkbox"/>
- 1 chèque de 31 € à l'ordre de « l'agent comptable de l'ONCFS »	<input type="checkbox"/>
- Au recto de l'imprimé faire remplir, dater et signer le représentant légal	<input type="checkbox"/>